

DECISION N° 162-2025

Portant validation du devis SASU GRAVI GRIMPE pour le remplacement de
dégaines du mur d'escalade

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20251219-DAJ-DEC-25-341-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant
délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de l'entreprise INCENDIS 27 SAS ;

Considérant que l'entreprise SASU GRAVI GRIMPE propose l'offre économique la plus
avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de l'entreprise SASU GRAVI GRIMPE, pour le remplacement de
dégaines du mur d'escalade pour un montant total de 3 436.70€ HT.

signé électroniquement le 23/11/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

